

# L'acTU



ASNIÈRES-SUR-OISE  
*entre Nature et Histoire*

L'acTU n°113 - Le Trait d'Union du mois de juin 2021

## La chronique de ...

Nous voilà enfin dans ce fameux petit coin de ciel bleu où la vie associative a pu redémarrer. Bien sûr les gestes barrières et autres modalités de prévention seront à garder pour assurer le bon déroulement des activités.

Nous avons pu rencontrer ce 9 juin, les associations pour échanger et envisager ensemble la suite pour chacun de vous, que ce soit autour des activités ou autour des manifestations.

Depuis le 9 juin, le couvre-feu est à nouveau décalé, cette fois à 23h. Les cafés et restaurants ont obtenu le feu vert pour ouvrir leurs salles intérieures avec une jauge et un protocole sanitaire adaptés.



Nous allons en profiter pour organiser la Fête de la Musique à l'Espace J. Jourde le samedi 26 juin, fêter le 14 juillet au Parc de Touteville. Une première ! en accord avec la municipalité de Viarmes, le «forum des associations» se déroulera avec les associations de nos 2 communes sur une unique et même journée, le samedi 4 septembre, au Parc de Touteville.

Enfin, qui dit reprise, dit festivités, dit besoin de bénévoles et notamment pour l'organisation de la Carnelloise, le footing familial, et la Fête Médiévale du 9 et 10 octobre. Nous avons besoin de vous, de vos savoirs faire, nous vous attendons nombreux.

*Philippe Marcot, adjoint au maire*

*En charge de la communication, des affaires sociales et des associations*

## Bienvenue !

Notre nouvelle ASVP est arrivée le 17 mai et vous avez pu la croiser dans les rues de notre village. Originnaire du Pas de Calais, ses 18 années d'expérience à Levallois-Perret et Moussy le Neuf lui ont permis d'apprécier ses missions de prévention et de sécurisation des voies et espaces publics, un métier très enrichissant. Elle assure le bon déroulement du marché, des manifestations et des écoles. En cas d'incident, elle sera en relation directe avec la gendarmerie et la police municipale pluri communale. Notre ASVP sera prochainement équipée de la verbalisation électronique. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.



## Le billet de la Rédaction

Pour ce 113<sup>ème</sup> numéro, la rédaction de l'acTU vous propose des « news » liées à une nouvelle étape du déconfinement, avec notamment la reprise des activités associatives, des manifestations très attendues et des restaurants. Le début du couvre-feu passe également de 21 heures à 23 heures. Pour les plus jeunes, « Sophie la Girafe » s'est glissée dans le journal ! Tentez de la retrouver en feuilletant l'acTU. Découvrez l'endroit où elle se cache en vous rendant sur le site internet de la commune. Très bonne lecture !

## État civil \*

### NAISSANCES

20/04 - WIESENER Emma

27/05 - LEGER Hélynn

### MARIAGE

12/05 - JACQUOTTE Patrick et MENETRIER Julie

### DÉCÈS

1/06 - LE GUEN Gérard

\*en fonction des autorisations de publication.

## Le bus du CIAS sillonne nos routes

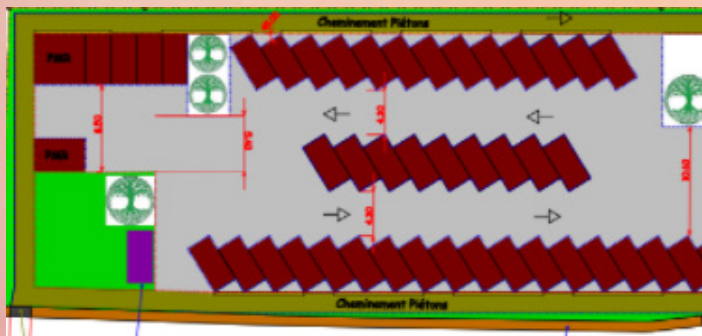
Remplir un dossier pour Pole Emploi ? Déposer une demande de nationalité en préfecture ? Faire une demande d'APL ? Voici quelques exemples de démarches administratives compliquées à réaliser sans passer par internet. De quoi en décourager plus d'un, notamment dans les territoires ruraux, marqués par une importante fracture numérique.

Dans le Val-d'Oise, le bus itinérant France Service sillonne les villages pour venir en aide à ces «largués» de la dématérialisation. Un modèle qui connaît son petit succès, avec une attente de plusieurs semaines sur les rendez-vous et prouve que l'innovation peut être mise au service de l'accessibilité des droits. Retrouvez le reportage vidéo du Nouvel Obs sur le site de la commune.



## Ouverture du chantier parking rue delchet

Nous vous présentons en exclusivité le plan d'aménagement du futur parking situé en bas de la rue Delchet. Vous trouverez un espace comprenant 49 places de stationnement dont 2 places PMR et 2 bornes électriques. Ce parking sera entièrement paysager. Les travaux débiteront pendant l'été. Nous espérons qu'il sera opérationnel pour la rentrée prochaine.



## Signature d'une nouvelle convention pylône Orange

La commune a signé une nouvelle convention avec l'opérateur ORANGE, implanté sur le pylône installé derrière l'Espace J. Jourde; convention d'une durée de 12 ans, renouvelable par périodes de 6 ans, moyennant une redevance annuelle à verser à la Commune de 13 500,00 € pour 2021, avec indexation annuelle de 1%.

## Ouverture du jardin d'inspiration médiévale de l'abbaye de Royaumont

Le label "Jardin remarquable" distingue les jardins et parcs présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique. A l'abbaye de Royaumont, plongez dans le Moyen-âge, le jardin des neuf carrés d'inspiration médiévale accueille des expositions végétales et le jardin-potager où voisinent les techniques traditionnelles et expérimentales.

## Vaccination...

La commune met à disposition un agent communal une fois par semaine au centre de vaccination de Viarmes pour son bon fonctionnement et cet agent gère la liste d'attente sur Doctolib.



Si vous souhaitez vous faire vacciner contre la Covid-19, si vous avez 18 ans et plus, la commune a des créneaux au sein du centre de vaccination de Viarmes, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 01 30 35 41 41, aux heures d'ouverture. Ainsi dès le 29 Mars, la Commune d'Asnières sur Oise a proposé à l'ensemble de ses ATSEM, agents de cantine et animateurs de se faire vacciner (sans critère d'âge), dans le but de protéger au maximum son personnel en contact avec les enfants.

La municipalité a également proposé cette vaccination aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires.

Cette décision anticipée, a permis, d'éviter au maximum les contaminations au sein de nos écoles.

## Equipement fibre optique

Le conseil départemental du Val d'Oise vient de signer une motion relative au maintien des infrastructures et de l'exploitation du réseau de fibre optique de Val d'Oise Fibre, motion à laquelle s'est associé le Conseil Municipal. Ce succès entraîne des effets collatéraux sur l'exploitation : dégradations multiples et répétées sur les infrastructures, coupures de service inacceptables pour les usagers.

Ces dysfonctionnements sont liés au mode de réalisation et de gestion des raccordements non conforme. Pour rappel, le passage de la fibre sur votre domaine privé doit être réalisé en souterrain. L'adduction au pignon de votre maison est interdite dans le PLU.

Entre votre point de raccordement disponible sur le domaine public, et votre tableau de communication, les fourreaux doivent être enterrés pour permettre le passage du câble de télécommunication. Si ce fourreau est endommagé, la limite de responsabilité se fera au niveau de votre limite de propriété. La responsabilité du gestionnaire de réseau sera engagée entre votre limite de propriété et les infrastructures réseau du domaine public. Il faudra donc rester vigilant lorsque les prestataires interviennent pour installer la fibre chez vous. Pensez à respecter et faire respecter ces règles.

## 1 500 postes de sapeurs-pompiers ouverts par concours



Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Val d'Oise ouvre un concours de caporal de sapeurs-pompiers professionnels, en partenariat avec les SDIS de la Grande Couronne, des Hauts-de-France et du Cher. Au total 1500 postes sont ouverts pour les 11 départements dont 110 pour le Val-d'Oise, à titre externe.

Renseignements : <http://www.pompiers95.fr/>

## Nouveau véhicule des services techniques

Depuis quelques jours, vous pouvez croiser sur nos routes le nouveau véhicule des services techniques.



## Retour sur ...



### La commémoration du 8 mai

L'Armistice du 8 mai 1945 a été commémorée, en respectant un nombre restreint, en présence de M. Krieguer Maire d'Asnières sur Oise, de quelques élus et de M. Grimonprez, porte-drapeaux des Anciens Combattants.



### A la découverte du patrimoine local

Lundi 17 mai, entre averses et éclaircies, les représentants de l'Office de Tourisme ont accompagné une classe de l'école primaire Blanche de Castille à la découverte du patrimoine local et *notre charmant village*, avec Annie OCANA, guide au Parc naturel régional Oise - Pays de France. Nous en profitons pour vous annoncer la ré-ouverture au public de l'Enclos Seigneurial, situé entre la rue du Four et Grande Rue.

## PNR Oise Pays de France : nouveau périmètre et nouvelle charte



Le PNR a renouvelé son classement en Parc Naturel Régional et s'accompagne également d'une nouvelle charte. Il élargit son périmètre avec 15 communes de plus dont 11 dans le Val d'Oise. Le PNR s'étend désormais sur environ 670 km<sup>2</sup>, regroupe 70 communes et concentre environ 131000 habitants.

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le 20 avril dernier, la réunion de lancement a été réalisée pour la révision du PLU. Le bureau d'étude CAZAL, qui dispose des compétences pluridisciplinaires : Architecture, Urbanisme et Environnement, a été choisi pour nous accompagner dans l'établissement de ce nouveau PLU. Celui-ci a déjà bien avancé concernant les analyses du diagnostic. Pour rappel, notre but est de passer de l'urbanisme de normes à l'urbanisme de projets. Tout au long de cette révision, nous allons co-construire avec vous le PLU de demain. Pour ce faire, nous mettrons à disposition un registre de concertation disponible à l'accueil de la mairie. Vous pourrez aussi envoyer un mail à l'adresse suivante : [concertationplu@aso95.fr](mailto:concertationplu@aso95.fr), ou envoyer un courrier en mairie.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée du projet au fur et à mesure via notre site internet, l'application MyMairie, Facebook, et le journal de la commune.

## Report des travaux Enedis

Vous vous souvenez des marquages fluo cet automne dans nos rues ? Les travaux concernant le changement du câble haute tension dans la grande rue qui étaient prévus en mai sont reportés au 1er semestre 2022.

## L'enrobé projeté : Une technique approuvée

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine routier, la municipalité a décidé cette année de réaliser pour la première fois une campagne d'enrobé projeté sur son domaine routier. Cette technique consiste à réparer les nids de poule et autres arrachements en un seul passage. La Grande Rue et rue du Château à Baillon ont servi de test.



## Recensement des personnes isolées

Dans la continuité du Plan Canicule mis en place pendant les périodes de forte chaleur, la commune souhaite poursuivre sa mobilisation par la mise en place du suivi des personnes vulnérables. Si vous souhaitez être recensé, vous devez compléter la fiche de renseignement et la déposer à la mairie. Les personnes inscrites dans le cadre du Plan Canicule 2020 n'ont aucune démarche à réaliser. Leur inscription est toujours effective. Pour tout renseignement, n'hésitez pas, vous pouvez appeler le 01 30 35 58 96 ou [affaires.sociales@aso95.fr](mailto:affaires.sociales@aso95.fr)

## Photo du mois

Chaque mois, l'acTU vous propose de publier votre meilleur cliché. Le gagnant illustrera la couverture. La photo que vous proposerez devra être une photo personnelle d'Asnières sur Oise : une photo que vous avez faite vous-même sans figuration. Vous avez le droit de puiser dans vos archives si vous le souhaitez. Cliché à envoyer à [communication@aso95.fr](mailto:communication@aso95.fr)



## Nouveau poissonnier

Bonne nouvelle, Jorane, le nouveau poissonnier sera présent sur le marché dominical à partir de septembre. Après 15 ans d'expérience en poissonnerie, il a eu envie de se mettre à son compte. Nous lui accorderons bien évidemment le meilleur accueil.

## Ouverture de City Market

Une nouvelle supérette à Asnières-sur-Oise, située à côté de la pharmacie, avenue de Royaumont, ouvre le 30 juin.

## Forum des associations

Comme indiqué dans la chronique, le forum des associations aura lieu cette année dans un lieu unique, samedi 4 septembre, au Parc de Tuteville en collaboration avec Viarmes. Vous retrouverez sur place, l'ensemble des associations de nos deux communes.

## 14 juillet

La fête nationale approche et, cette année, elle prendra un tour différent, coronavirus oblige. Nos 2 communes d'Asnières sur Oise et Viarmes ont décidé de célébrer le 14 juillet ensemble au Parc de Tuteville. Quant au célèbre bal, il reviendra au Préfet d'encadrer les festivités.

## Recherche de bénévoles pour la Médiévale



Si vous souhaitez participer à l'organisation de la prochaine Fête Médiévale d'Asnières sur Oise qui se déroulera le 9 et 10 octobre 2021, n'hésitez pas et venez nous rejoindre. Vous pourrez participer à différentes activités possibles. Pour cela, contactez nous à [communication@aso95.fr](mailto:communication@aso95.fr)

## La Carnelloise 6

L'édition 2021 de la course familiale LA CARNELLOISE aura lieu le 19 septembre !

Ce footing familial, événement gratuit et convivial, réunira les joggeurs de tous âges à travers trois parcours (10km, 5km et 1.5km). Le tracé, une fois encore, sillonnera les chemins d'Asnières-sur-Oise et de Viarmes, au travers de la forêt de Carnelle.

Vous souhaitez aider à la préparation de cet événement. Proposer votre aide bénévole pour 2 ou 3 heures ? Contactez-nous : [communication@aso95.fr](mailto:communication@aso95.fr)



La  
**Carnelloise**  
Footing Familial



Réouverture du pont de Baillon



Travaux aménagement multi-accueil



Aménagement devant la mairie



Rampe PMR mairie



Aménagement du local de la police municipale

## Expressions directes

### Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Le bruit constitue pour nos concitoyens l'une des nuisances les plus fortement ressenties. En dehors de son importance pour la qualité de la vie, le bruit a aussi des répercussions prouvées sur la santé. Les effets du bruit sur la santé dépassent la sphère auditive et peuvent nuire au bien-être des individus et perturber l'organisme.

Il est également un élément perturbateur de la tranquillité publique. Le Code de santé publique distingue 3 catégories de bruits de voisinage : les bruits liés au comportement, ceux provenant des activités habituelles et ceux provenant des chantiers. Nous rappelons que tous travaux de rénovation, bricolage ou jardinage susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore doivent être effectués entre 8h30 / 12h00 et 14h30 / 19h30 du lundi au vendredi. De 9h00 à 12h00 / 15h00 à 19h00 le samedi. Les travaux de ce type ne sont pas autorisés le dimanche et les jours fériés.

La lutte contre les nuisances sonores est de la responsabilité de chacun, pour le respect de la vie d'autrui, le bien-être et le bien vivre ensemble.

### Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

P.L.U. : Une démarche verrouillée.

Le dernier « L'AcTu » annonçait page 1 : « Nous serons à l'écoute de tous sans promettre de satisfaire toutes les demandes, l'intérêt collectif primant sur les intérêts personnels ». Merci ! Pourtant il ne s'agit pas tant de satisfaire des demandes individuelles que d'ouvrir de nouvelles perspectives pour notre collectivité dans un monde qui change ! Et qui va définir l'intérêt collectif, pour quel objectif et sur quels critères ? Dommage, les éléments qui ont conduit au choix du cabinet CAZAL n'ont pas été publiés.

Au début, le COTECH, comité technique était ouvert à tous les élus de la commission urbanisme. Puis il a été réduit à 4 membres : le maire, le premier adjoint, et les deux adjoints à l'urbanisme.

L'opposition municipale est exclue du comité. Nous ne comprenons pas comment la municipalité en est arrivée à cette décision ! En tant que donneur d'ordre, elle dispose de la maîtrise de la composition de son COTECH ! Nous sommes légitimement inquiets à ce sujet.

Souhaitons que la majorité se reprenne et restaure la confiance.